

Entrée en CHAM et CHAD en 2026

Publié le 22 janvier 2026

Votre enfant entre en 6e en septembre 2026 et souhaite, pour toutes ses années au collège, rejoindre une Classe à Horaires Aménagés pour développer sa pratique instrumentale, vocale ou de danse ? Voici le calendrier pour intégrer les dispositifs CHAM ou CHAD proposés dans le cadre d'un partenariat entre l'Education nationale et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise.

Réunions d'information

- CHAM vocale du collège des Merisiers, à Jouy-le-Moutier : mardi 10 mars 2026 à 18h au collège
- CHAM instrumentale et CHAD (danse) du collège des Touleuses, à Cergy : mardi 10 mars 2026 à 18h30 au collège

Candidatures

- télécharger la lettre et le dossier d'inscription
- date limite de dépôt : lundi 21 mars 2026, à l'accueil du conservatoire ou à l'adresse mail indiquée dans le dossier

Evaluations (sur convocation)

- CHAM instrumentale : mercredi 15 avril 2026, au conservatoire
- CHAM vocale et CHAD : samedi 11 avril 2026, au conservatoire

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le dossier d'inscription.

Résultats d'admission

- courant juin 2026, envoyés par les collèges

En savoir plus

- les CHAM (classes à horaires aménagés musique) de Cergy-Pontoise
- la CHAD (classe à horaires aménagés danse) de Cergy-Pontoise
- le dispositif national CHAM-CHAD

Contacts

- Vanessa Bescont-Castaldi, référente CHAM-CHAD du conservatoire : 01 34 41 43 56 ou vanessa.castaldi@cergypontoise.fr
- Secrétariat du Collège des Touleuses : 01 30 30 12 23
- Secrétariat du Collège des Merisiers : 01 34 40 80 80

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE
Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53